



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Les membres TCA de Soucy Rivalair rejettent l'entente de principe

Drummondville, 2 novembre 2011- Réunis en assemblée générale le 8 octobre 2011, les membres rejettent à 60% une entente de principe intervenue entre les parties.

Les irritants de cette entente étaient la grille salariale, les augmentations salariales ainsi que les primes.

Un mandat de grève de 73% a été confié au comité de négociation.

Le comité syndical présentera à ses membres une proposition améliorée lors de l'assemblée générale du 5 novembre prochain.

-30-

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec / FTQ)

Pour plus d'information : Camil Bisson
Tél : (819) 478-0111